



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Pourquoi changer une stratégie qui donne de bons résultats ?

Eh bien nous ne le ferons pas ! Je ne ferai aucun exercice stylistique permettant de faire durer le suspense. L'an dernier nous avons baissé le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti de 5%, **CETTE ANNÉE ENCORE CETTE TAXE BAISSERA DE 5% !**

Si nous avons fait ce choix c'est parce qu'à l'heure de la disparition progressive de la taxe d'habitation, c'est le seul levier nous permettant de **PARTICIPER À L'AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT**, impérieuse nécessité largement démontrée par ce que chacun appelle « le mouvement des gilets jaunes ».

BAISSER LES IMPÔTS, MAINTENIR LE NIVEAU DE SERVICE ET MÊME L'AUGMENTER.

Quelle gageure me direz-vous. Oui nous nous y attelons.

Chacun reconnaît que la commune est bien entretenue, verte, agréable et que le niveau d'entretien de la voirie est dans la partie supérieure de toutes les communes environnantes. Le succès de nos centres de loisirs ne se dément pas. C'est le fruit d'un politique volontariste qui nous amène à proposer une qualité de service bien au-delà de la moyenne à un tarif toujours attractif. Du côté des écoles là aussi nous tentons d'offrir un service de très haute qualité. Garderie et cantine, là également pour un coût modéré, sont des compléments indispensables à la prise en charge scolaire. Mais combien de communes maintiennent les classes de neige, dispositif coûteux à nos deniers car largement financé par la commune mais surtout occasion parfois unique donnée à nos enfants de découvrir la montagne l'hiver et les joies du ski ? Et si nous posons la question du nombre de communes dont les élèves d'école élémentaire disposent de tableaux numériques dans toutes les classes, d'un espace public numérique dédié prioritairement aux écoles et de tablettes numériques pour chacun d'entre eux, alors là le nombre descend à proche de zéro.

Comme si cela ne suffisait pas, l'an dernier je vous parlais déjà du désengagement de l'État et des transferts reposant sur les communes, maintenant nous devons également pallier le désengagement des autres services publics, puisque pour faire face à la fermeture du bureau de poste d'Éleu et dans le seul souci de continuer à offrir une qualité de service optimale à notre population, **NOUS AVONS PRIS LA DÉCISION DE CRÉER UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE.**

A ces interventions fortes en matière de vie quotidienne, il faut ajouter un niveau d'investissement qui cette année se verra quelque peu boosté.

Le plan de développement de l'éclairage public par des projecteurs à LED, beaucoup plus performants, résistants et surtout économiques en matière de consommation électrique sera accéléré et concernera 104 points d'éclairage pour cette année. La voirie à laquelle je faisais allusion plus haut continuera à être choyée avec un budget de 250 000 € qui lui est dévolu.

Mais l'évènement majeur en matière d'investissement résidera sur cet exercice budgétaire 2019 dans le déploiement de la première tranche de travaux de restructuration du centre-ville. Redonner une dimension bien plus qualitative de notre vitrine communale passera cette année par un gros morceau avec **LE RÉAMÉNAGEMENT DE TOUT L'ESPACE ENTRE L'ÉGLISE ET LA MAIRIE.** Certes cette annonce avait déjà été faite mais le souci de mettre ce projet en œuvre de la façon la plus réfléchie et raisonnable possible, nous a amenés à ce décalage dans le temps. Je pense que nous ne le regretterons pas. Le renouvellement du minibus, tant utile à nos écoles et nos aînés, sera effectué. Des travaux de peinture dans les locaux scolaires viendront terminer le plan de rénovation qui nous a déjà amenés à changer les couvertures et les huisseries. Les vestiaires-tribunes du stade verront le remplacement de leur couverture et, une fois encore dans un souci d'économie, tous les éclairages de nos bâtiments publics passeront au LED.

AMBITION POUR LA COMMUNE, QUALITÉ DE VIE, QUALITÉ DES SERVICES SONT AUTANT DE MOTEURS À NOTRE ACTION et sous l'impulsion de notre Maire, Bernard PRUNEAU, nous nous efforçons au quotidien de remplir cette mission. Si nous y parvenons, et ce en continuant de baisser la pression fiscale, améliorer le service rendu tout en consacrant 2,4 millions d'euros à l'investissement et en maintenant notre niveau d'endettement à zéro, c'est bien au prix d'une vigilance de tous les instants, d'un contrôle de toutes les dépenses et par le souci de l'efficacité pour chaque euro dépensé. Ceci n'est possible que si chacun s'engage dans cette voie et en premier lieu nos services municipaux. Qu'ils soient techniques ou administratifs, nous avons la chance d'avoir des agents qui partagent cette ambition, ce projet. Qu'ils en soient remerciés.

Notre engagement se traduit par un véritable travail d'équipe. Chacun y tient sa place, chacun a sa mission et c'est bien ainsi que nous atteignons nos objectifs au profit de toute la population, au bénéfice de chacun des Éleusiens.

Alain BAVAY

Maire-Adjoint en charge des finances,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération

Cérémonies commémoratives

DIMANCHE 28 AVRIL 2019 :

**74^e anniversaire du Souvenir des Victimes
et des Héros de la Déportation**

MERCREDI 8 MAI 2019 :

Commémoration de l'Armistice 1945

LES ANCIENS COMBATTANTS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Le dimanche 24 mars 2019, les Anciens combattants tenaient leur assemblée générale.

Dans son introduction, M. Guy Blanc, président des ACPG depuis 1995, rappela que l'effectif en 2018 était composé de 67 membres. Il rappela que la vente des calendriers 2018 a permis à la commission sociale, qui s'était réunie cinq fois, d'attribuer 6.300 euros de secours (3.600 euros de frais d'obsèques, 800 euros de frais d'optique, dentaires ou auditifs et 1930 euros pour des frais divers). Il s'est aussi réjoui que le conjoint titulaire de la carte du combattant décédé à plus de 74 ans continue de bénéficier de la demi-part fiscale supplémentaire. Il qualifia aussi de très bonne avancée la décision prise par le gouvernement d'accorder la carte du combattant pour les soldats appelés en Algérie du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 (selon certains critères, exemple 120 jours minimum de présence). Il se tient à la disposition des intéressés pour les documents relatifs à toute démarche. Pour conclure, il est revenu sur l'assemblée statutaire qui s'est tenue à Éleu en présence de Jean-Claude Tonnerre, président de l'arrondissement de Lens, et de Charles Dereniaucourt, secrétaire général, membre titulaire au Comité fédéral.

Dans son rapport d'activité de l'année écoulée, la secrétaire Mme Marie-José Blanc est revenue sur le voyage organisé à Paris. Un voyage qualifié d'attractif, d'instructif et qui fut apprécié par les 40 participants.

Le rapport financier fut abordé par M. Ernest Pillot. Un bilan financier qui laisse apparaître une gestion saine.

Le mot de la fin revint à M. Bernard Pruneau, qui se félicita de la bonne tenue de cette assemblée.

MERCREDI 1er MAI 2019 :

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

Rendez-vous à 10 h 30
au Foyer municipal René-Dacheville

DIMANCHE 26 MAI :

Élections européennes

K'Danse au carnaval de Ense-Bremen



Dans le cadre du jumelage Éleu/Ense, un groupe de danseuses du club K'Danse a fait le déplacement en Allemagne pour participer au carnaval de Ense-Bremen, les 2 et 3 mars 2019.

Ce fut un week-end de musiques et de danses qui restera longtemps dans les souvenirs des jeunes Éleusiennes.

Journée nationale des droits de la femme



A l'occasion de la journée nationale des droits de la femme, le 9 mars, le club K'Danse proposait une journée spéciale «Belle & Zen».

Au programme :

- 2 cours de pilâtes,
- un massage shiatsu, un atelier maquillage et une démonstration de produits naturels.

Ce bon moment de détente et de convivialité sera renouvelé l'année prochaine.

Culture

Agenda culturel 2019

«TOUTS MES DROITS D'ENFANT». Exposition du vendredi 12 avril au lundi 13 mai, à l'Espace culturel et sportif Michel-Darras, rue Charles-Ferrand.

Cette exposition haute en couleurs présente 20 dessins de Pef (Pierre-Elie Ferrier, auteur jeunesse), 30 photos, des textes très brefs, des informations significatives, des paroles d'enfants et des questions... Son objectif est d'amener le visiteur, quel que soit son âge, à s'interroger sur les droits de l'enfant partout dans le monde.

Insee : Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Relais assistants maternels



Le 6 mars 2019 à 15 heures, le Relais Petite Enfance (anciennement Relais Assistants Maternels) a organisé son carnaval annuel au foyer municipal.

Ce sont 42 enfants, 25 parents et 13 assistants maternels qui se sont retrouvés, tous déguisés, pour assister à un petit spectacle de clown et chansons réalisé par les animatrices du Relais Petite Enfance.

Pour rappel, le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'accueil et d'information pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil ou en cours d'embauche d'un assistant maternel agréé. Le RPE accompagne les assistants maternels tout au long de leur activité professionnelle et propose des temps d'animation aux enfants accueillis.

Pour plus de renseignements, il convient de contacter Mmes VERLAY Annick et LIERBERT Mylène au 03.21.72.30.44 ou ramlievin@epdef.fr

Aînés

Sortie au restaurant au «Père Mathieu» à Landrecies le VENDREDI 21 JUIN

La compagnie **Lez'Arts** vous présente son show *Réverie* **21 juin**

Avec orchestre musette avant et après le spectacle

Au Menu

- Cocktail de bienvenue et ses biscuits salés
- Flamiche du chef
- Joue de bœuf à la provençale et ses petits légumes
- Assiette de fromages
- Pavé cacao
- Café

NOUVEAU

Horaires de ramassage des cars :

- 10 h 20 : Cité des Aéroplanes
- 10 h 25 : Rue Jean-Jaurès
- 10 h 30 : Rue E.-Bertieux
- 10 h 35 : Ecole Jules-Verne
- 10 h 40 : Agence postale communale
- 10 h 45 : Salle Fléquier
- 10 h 50 : Café des Supporters
- 11 h 00 : Mairie

www.auperennaireu.com

Sortie réservée aux Éleusiens âgés de 60 ans et plus - **Participation de 15 euros par personne**
Inscriptions en mairie à partir du 11 juin jusqu'au 19 juin inclus - Places limitées

Sport

Football :

Lundi 22 avril : Tournoi U10/U11, au complexe sportif Henry-Somville.

Mercredi 1er mai : Tournoi U8/U9, au complexe sportif Henry-Somville.

Mercredi 8 mai : Tournoi U12/U13, au complexe sportif Henry-Somville.

Samedi 25 mai : Marché aux puces, au complexe sportif Henry-Somville.

Organisés par l'Étoile Sportive d'Éleu.

Boules lyonnaises :

Samedi 27 avril : Concours de boules organisé par l'Avenir Bouliste au boulodrome d'Éleu, rue Blériot.

Tennis :

Dimanche 28 avril : Tournoi de tennis en double, organisé par le Tennis-Club, à la salle Victor-Dericbourg, rue Henri-Darras.

Basket :

Dimanche 9 juin : Tournoi seniors filles, organisé par l'ASM Basket, à la salle Victor-Dericbourg, rue Henri-Darras.

Fête des mères

Les mères de famille ayant au moins 4 enfants à charge (jusqu'à 16 ans dans l'année) peuvent venir s'inscrire en mairie jusqu'au 3 mai dernier délai.

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et du livret de famille lors de votre inscription.

Éleu-dit-Leauwette**Marché aux puces de la ducasse****SAMEDI 11 MAI 2019 DE 8 H À 19 H**Rues Gabriel-Péri et Louis-Virel
organisé par le Comité des fêtes d'ÉleuBuvette et restauration sur place

Particuliers : 5 euros les 4 mètres

Professionnels : 10 euros les 4 mètres

Jours d'inscriptions :

Riverains : le mardi 23 avril de 15 h à 18 h.**Particuliers** : les vendredi 26 avril, mardi 30 avril, vendredi 3 mai, mardi 7 mai, vendredi 10 mai, de 15 h à 18 h.Inscriptions en mairie ou auprès de M. Jean Guffroy
au 07.73.95.17.39 ou au 03.21.43.43.23.**Concours des jardins fleuris**

Les personnes désirant participer au concours des jardins fleuris organisé par le Comité des fêtes peuvent appeler les numéros suivants : le 07.73.95.17.39 (Comité des fêtes) ou le 03.21.43.43.23 (M. Jean Guffroy).

Un règlement ainsi que les dates de passage seront remis à chaque participant lors de son inscription.

Éleu-dit-Leauwette**DIMANCHE
28 AVRIL 2019****5 € LES 4M****RUE CHARLES-FERRAND****MARCHE AUX PUCES****De 10h à 18h**Restauration
sur place

Organisé

Par le

Renseignements : 06.05.02.65.14
(à partir de 18 h)Renseignements et inscriptions
à compter du 11 avril 2019

Inscriptions :

Dojo municipal rue Charles-Ferrand

Les mardis de 19 h à 20 h 30

Les mercredis de 18 h à 20 h

Les vendredis de 19 h à 20 h 30

**FESTIVITÉS DU CENTRE
DUCASSE****SAMEDI 11 MAI 2019 - de 8h à 19h
MARCHÉ AUX PUCES****DIMANCHE 12 MAI 2019 - de 15h à 17h
GALA DE CATCH
avec combat féminin****VENEZ NOMBREUX**